



[Marne](#) - [Faits Divers](#) - [Épernay](#)

Un cerf décapité par des braconnier Publié le mardi 19 octobre 2010 à 09H40

La dépouille du cerf décapité a été retrouvée hier matin dans le parc animalier du château.

IGNY-COMBLIZY (Marne). Les propriétaires du Château du Ru Jacquier ont découvert, hier matin, dans leur parc animalier, la dépouille d'un cerf décapité. L'hypothèse d'un trophée est évoquée.



YVELINE et Jacques Muller, propriétaires du Château du Ru Jacquier à Igny-Comblizy, entre Dormans et Epernay, sont encore sous le choc. «C'est inimaginable de faire une chose comme ça ! C'est de la barbarie !».

Lorsqu'ils ont repris la propriété en 2008, ils ont choisi de conserver ce qui faisait le charme de la demeure, un parc animalier de 15 hectares qui abrite toutes sortes de cervidés, mais pas seulement.

Ici le cerf élaphe côtoyait biches, faons, daims, moutons, brebis, poneys et autres cygnes noirs. « Il était magnifique. Il avait 12 ans. C'était un cerf 16 cors, comme il y en a peu. On l'appelait Yop-Yop... », raconte Yveline qui n'a pas eu le courage d'aller voir le massacre.

C'est Jacques qui a découvert la dépouille, hier matin, peu avant 9 heures. « Les voisins nous ont prévenus que les biches étaient dans leur champ. Lorsque je suis arrivé dans l'enclos, j'ai vu que le grillage avait été découpé. J'ai vu les femelles, les 3 biches et leurs 3 faons, mais je n'ai pas vu le cerf... et puis j'ai aperçu le corps là-bas. Je me suis approché et là j'ai vu qu'il n'avait plus de tête ! Il avait été décapité ! ».

Un acte de braconnage qu'ils ne comprennent pas.

« D'après les gendarmes, ils peuvent avoir coupé la tête pour faire un trophée. Ils l'ont décapité en V... C'était prémédité, » assure Jacques.

« Il y a trois semaines, nous avons déjà eu une effraction dans le parc. Le grillage avait été cisailé. Ils étaient sans doute venus en repérage. C'était la période du brame ».

Les cerfs couronnés sont évidemment très prisés pour les trophées qui se négocient à très bon prix au marché noir, mais aussi souvent - pas dans le cas présent - pour leur viande, notamment à l'approche des fêtes de fin d'année.

Sur le marché parallèle, un tel trophée peut se marchander entre 2 000 et 5 000 euros.

Une vengeance ?

Reste à savoir comment les braconniers ont pu atteindre l'animal. Un cerf ne se laisse pas approcher facilement, sauf à le tirer à la carabine. « La propriété donne sur le parc. Nous n'avons rien entendu, même les chiens n'ont pas aboyé, » reconnaît Yveline.

Aucune cartouche n'a d'ailleurs été retrouvée sur place. Les gendarmes de Dormans, venus constater les faits hier matin, n'ont découvert aucun orifice d'entrée sur la dépouille de l'animal. Une balle dans la tête ? L'hypothèse ne tient pas, si l'on considère que le cerf a été décapité pour en faire un trophée. Sauf qu'ici, la tête de l'animal aurait été coupée trop courte pour réaliser un trophée digne de ce nom. Une vengeance ?

Toutes les hypothèses sont permises. Les gendarmes de Dormans ont ordonné une enquête.

Caroline GARNIER